

# INFO-PARENTS

Année scolaire 2020-2021  
Numéro 3

13 septembre 2020



6365, 1<sup>re</sup> Avenue  
Montréal (Québec), H1Y 3A9  
514 596-5022 | [stmarc@csgdm.qc.ca](mailto:stmarc@csgdm.qc.ca)  
[st-marc.csgdm.ca](http://st-marc.csgdm.ca)

Centre  
de services scolaire  
de Montréal

Québec

## DANS CE BULLETIN :

1. Mot de la direction
2. Port du masque chez les élèves
3. Modifications aux entrées du matin
4. Critères d'exclusion de l'école
5. Soyez prêts!
6. Ajustements aux récréations
7. Report des photographies scolaires
8. Paiement des frais scolaires par Interac

## Mot de la direction

*Par Sylvain Cléroux et Martin Malo*

Bonjour chers parents,

Nous prenons quelques instants aujourd'hui pour vous transmettre certaines informations importantes que nous souhaitons porter à votre attention.

Depuis la rentrée, nous avons, avec notre équipe, modifié le quotidien de l'école pour appliquer différentes consignes des autorités liées à la pandémie de Covid-19. Des mesures strictes ont été mises en place pour les adultes de l'école, les visiteurs et les parents. Avec les élèves, nous avons opté pour une approche graduelle. Les éléments préventifs demandés ont été organisés («bulles-classes», lavage de main, distanciation dans certaines activités, etc.). Concernant les entrées et les récréations, nous y avons été d'une première phase d'ajustements à la rentrée, question d'habituer les élèves et assurer un retour à l'école le plus normal possible. Nous sommes maintenant arrivés au moment d'y aller d'une deuxième phase.

Même si notre école n'est pas encore touchée par la maladie, les cas se multiplient globalement et les risques augmentent inévitablement. Nous allons donc resserrer un peu l'encadrement des entrées des élèves et des récréations, afin de mieux respecter le concept de «bulles-classes». Ces ajustements vous seront expliqués dans les pages suivantes.

En terminant, nous souhaitons à vous remercier très chaleureusement pour votre collaboration et votre compréhension en regard des mesures que nous sommes dans l'obligation de prendre. Nous vous sommes également reconnaissants pour vos bons mots à l'égard de nos intervenants. Grâce à vous, ces contraintes sont plus faciles à vivre par notre équipe, et surtout par vos enfants.

## 2. Port du masque chez les élèves

Vous le savez, le port du masque à l'école est obligatoire pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année lorsqu'ils sont à l'intérieur, dans les espaces communs et lorsqu'ils se retrouvent à proximité d'élèves d'autres «bulles-classes».

Cette obligation est bien respectée en général, mais il y a quelques oublis. Jeudi dernier, nous avons rencontré tous les élèves du 3<sup>e</sup> cycle et nous avons entre autres discuté de cet aspect. Nous leur avons d'abord fortement suggéré de garder un masque de rechange dans leur sac, afin de remédier à un éventuel oubli. Aussi, nous leur avons spécifié qu'à compter de lundi (14 septembre), nous ne donnerons plus de masque aux élèves qui l'oublient. En effet, nous avons été indulgents et compréhensifs pour les dix premiers jours de classe, question de se laisser le temps de s'habituer à cette nouvelle habitude à prendre. **À compter de lundi, si un élève arrive sans son masque, il sera dirigé au secrétariat et nous téléphonerons à un parent. Il pourra soit retourner à la maison récupérer son masque, soit attendre à l'entrée qu'un parent vienne lui en porter un.**



## 3. Modifications aux entrées du matin

Même si les entrées du matin étalées sur 10 minutes se déroulent relativement bien, nous remarquons une concentration d'élèves importante dans les trois premières minutes, ce qui ne permet pas d'assurer une distanciation physique suffisante dans les escaliers entre des élèves de classes différentes.

Ainsi, à compter de mardi (15 septembre), nous opterons pour un fonctionnement hybride jumelant les rangs et l'entrée libre. Lorsque les portes de la cour ouvriront à 8h, les élèves devront se placer en rang à l'endroit leur étant assigné. Sans attendre que le rang se remplisse, les surveillants feront entrer les élèves qui sont arrivés, classe par classe, afin de respecter une distance minimale entre les groupes. Si un élève arrive et qu'une partie de son groupe est déjà entrée, il se placera à l'endroit du rang de sa classe et attendra le prochain tour. Nous alternerons ainsi jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de regroupements dans la cour et terminerons en laissant entrer les élèves un à un, à mesure qu'ils arriveront, et ce jusqu'à 8h10, comme nous le faisons depuis la rentrée. Il faut se rappeler que tous les enseignants qui ne surveillent pas sont dans les classes pour accueillir les élèves dès 8h.

Lundi, cette façon de faire sera expliquée aux élèves et on leur montrera clairement l'endroit où ils devront prendre leur rang. Aussi, les nombreux adultes présents dans la cour le matin continueront de guider les élèves et aider ceux qui en auraient besoin.

Pour les élèves du préscolaire, il n'y aura aucun changement.

## 4. Critères d'exclusion de l'école

Une modification a été apportée la semaine dernière dans les consignes que nous avons reçues concernant les critères d'exclusion d'élèves ou du membre du personnel. Ainsi, dans le cas où l'élève ou le membre du personnel habite ou est en contact étroit avec quelqu'un qui présente des symptômes et qui est en attente d'un résultat de test pour la COVID-19, **l'élève ou le membre du personnel peut continuer à fréquenter l'école en attendant le résultat s'il ne présente aucun symptôme.** Si jamais le résultat de son contact était positif, il serait alors retiré de l'école pour une période minimale de 14 jours. Les deux outils que nous vous avons fait parvenir ont été mis à jour et ils sont joints à cet envoi.

## 5. Soyez prêts!

Nous travaillons très fort à finaliser notre protocole d'urgence au cas où nous devrions fermer une ou plusieurs classes. Nous vous transmettrons plus de détails à ce sujet dans une communication subséquente.

Entre temps, nous vous invitons aussi à prévoir de votre côté des solutions advenant le cas où votre enfant doit demeurer à la maison pour une période indéterminée. Ce que nous constatons actuellement dans d'autres écoles, c'est que la plupart du temps, lorsqu'un cas est confirmé dans une classe, la santé publique décide de mettre en isolement préventif pour 14 jours tous les élèves de la classe, le temps de voir s'ils développeront la maladie. Ce n'est pas automatique puisque toutes les situations sont différentes, mais c'est la tendance que nous observons présentement. Si nous en arrivions là, le protocole d'urgence de l'école serait mis en place et l'enseignement à distance démarrerait rapidement. Selon le niveau de votre enfant, un minimum de 10,5h à 13h d'enseignement à distance lui serait prodigué hebdomadairement.

Aussi, si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à remplir le [sondage](#) du Service des technologies de l'information du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) visant à recenser les besoins en équipement et en connectivité pour l'ensemble des familles du territoire au plus tard le 16 septembre. Cette opération s'inscrit dans l'application du protocole d'urgence que nous devons mettre en place en cas de fermeture partielle ou complète des écoles. Merci de remplir un [sondage](#) pour chacun de vos enfants.

**IMPORTANT!** À la première question (nom de l'école), veuillez inscrire: «**École Saint-Marc**» tel quel, afin que les informations pour notre école soient colligées au même endroit et soient plus facilement accessibles.

Attention ! On vous demandera si votre enfant aura accès au moins trois heures par jour à un ordinateur ou à une tablette à n'importe quel moment de la journée. Cette question est très importante pour nous aider à bien cerner les besoins. Si par exemple, vous avez un seul appareil de disponible, mais plusieurs enfants, vous pouvez inscrire à l'un d'eux qu'il a accès à un appareil au moins trois heures par jour et à l'autre que non.

## 6. Ajustements aux récréations

Depuis la rentrée, nous avons mis en place certaines règles d'encadrement des récréations pour les zones les plus susceptibles de créer des rassemblements d'élèves. Au cours des prochains jours, l'aménagement de la cour sera terminé et le marquage nous permettra d'identifier suffisamment de zones pour respecter le concept de «bulles-classes» dans l'ensemble de la cour. Un horaire quotidien sera instauré pour permettre aux élèves d'avoir accès à chacune de ces zones. La mise en place de ce fonctionnement se fera incessamment.

## 7. Report des photographies scolaires

À cause d'un imprévu de dernière minute, la prise des photos scolaires est reportée à la semaine du 5 octobre. Nous vous tiendrons informés des détails le moment venu.

## 8. Paiement des frais scolaires par Interac

Nous vous informons que le paiement par Interac est maintenant disponible pour les frais scolaires. Pour utiliser ce mode de paiement, vous devez vous présenter au secrétariat entre 8h et 11h30 ou entre 13h et 15h50. Veuillez noter qu'il est impossible de payer les frais scolaires au terminal du service de garde. Le paiement par chèque, en argent comptant ou par Internet demeure également possible.